

Objectif n° 16 : paix, justice et institutions efficaces

Le seizième objectif concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions et de paix. Pour la France, les enjeux majeurs renvoient aux questions d'accès à la justice, d'insécurité et de criminalité, ainsi qu'à la confiance dans les institutions.

Les sociétés démocratiques connaissent une évolution importante depuis plusieurs dizaines d'années du fait de l'importance croissante des pouvoirs économiques ou de l'utilisation massive des outils numériques qui modifie la place des citoyens dans les systèmes d'information et de décision.

L'évolution concomitante du rôle de l'État a pu fragiliser la confiance des citoyens dans les institutions, comme le montre l'augmentation des taux d'abstention aux élections.

Homicides

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le nombre d'homicides diminue en France métropolitaine en 2020 (863 victimes) alors qu'il était en hausse ces deux dernières années. Considéré sur la période 2018-2020 pour une plus grande robustesse dans les comparaisons territoriales, le taux d'homicides par habitant (nombre de faits pour 100 000 habitants) atteint sur les trois dernières années 1,3 en moyenne en France métropolitaine ► [Pour en savoir plus](#).

► À retenir

- L'Occitanie arrive au 3^e rang derrière la Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le taux d'homicides ► [figure 1](#)

► 1. Taux d'homicides pour 1 000 habitants par région commis entre 2018 et 2020

	Nombre d'homicides pour 100 000 habitants
Corse	3,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,4
Occitanie	1,6
Hauts-de-France	1,4
Auvergne-Rhône-Alpes	1,3
Île-de-France	1,3
Nouvelle-Aquitaine	1,2
Grand Est	1,2
Normandie	1,1
Centre-Val de Loire	1,1
Bourgogne-Franche-Comté	1,1
Pays de la Loire	0,9
Bretagne	0,8
France métropolitaine	1,3

Champ : France métropolitaine

Source : SSMSI, Base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

Confiance de la population dans les institutions

La participation aux élections permet d'approcher l'implication des citoyens dans les institutions et les grands débats collectifs et, plus généralement, dans l'exercice de la démocratie. Elle est aussi un reflet de la bonne santé du système politique et de la confiance que les citoyens lui accordent. À l'inverse, l'abstention, si elle ne peut être systématiquement considérée comme une forme de non-citoyenneté ou d'insatisfaction, illustre une forme, sinon de désintérêt, du moins de désaffection d'une partie de la société vis-à-vis des grands enjeux de la vie publique.

► À retenir

- Le vote systématique est en forte baisse pour la première fois depuis 15 ans ► [figure 2](#)
- La participation systématique est plus importante dans l'ouest de la France ► [figure 3](#)
- L'abstention systématique reste plus faible chez les cadres en Occitanie ► [figure 4](#)
- Il y a moins d'abstention systématique entre 40 et 79 ans dans la région ► [figure 5](#)

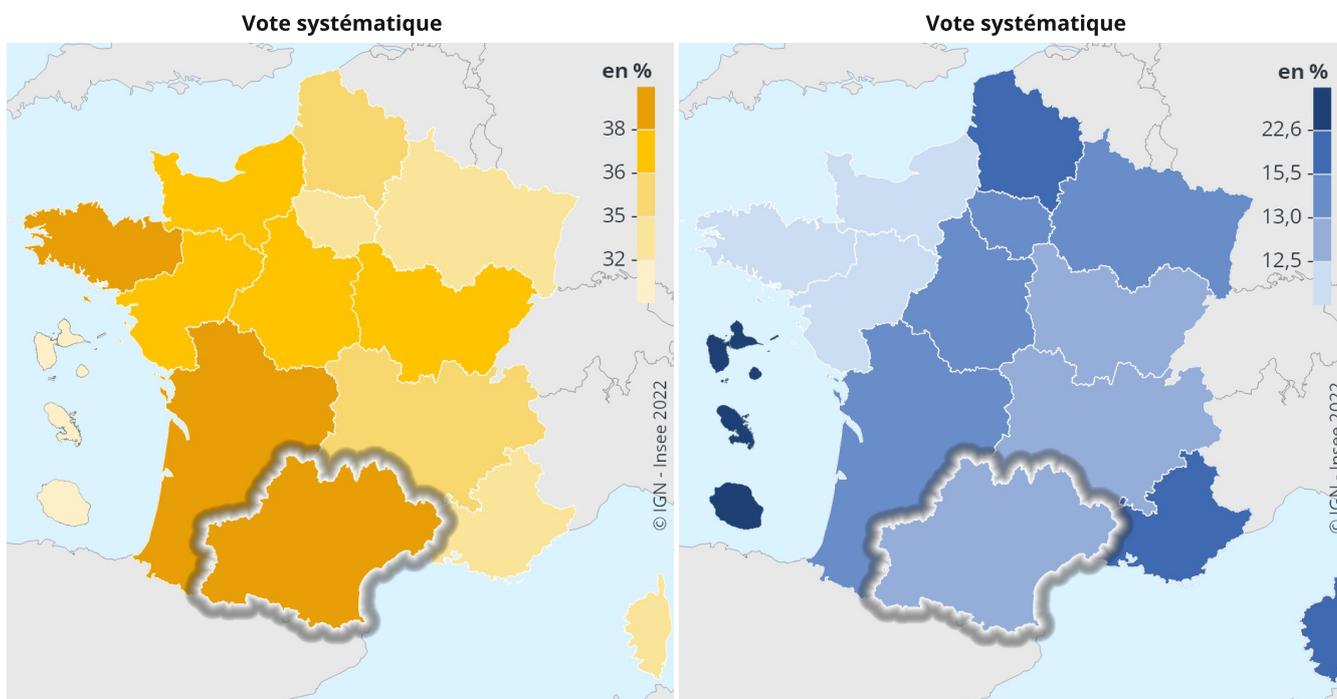
► 2. Participation aux élections présidentielle et législatives en Occitanie de 2002 à 2017

	2002	2007	2012	2017
Abstention systématique	11,1	8,0	9,6	12,7
Vote intermittent, dont :	37,1	39,1	38,6	48,9
au moins aux deux tours de la présidentielle	57,8	78,8	75,0	75,2
au moins aux deux tours des législatives	16,3	5,2	6,8	4,9
Vote systématique	51,8	52,8	51,8	38,4

Lecture : en 2017, 49 % des inscrits sur les listes électorales d'Occitanie ont voté au moins une fois mais sans voter à tous les tours de scrutin ; 75 % d'entre eux ont voté aux deux tours de la présidentielle.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017

► 3. Participation aux élections présidentielle et législatives de 2017

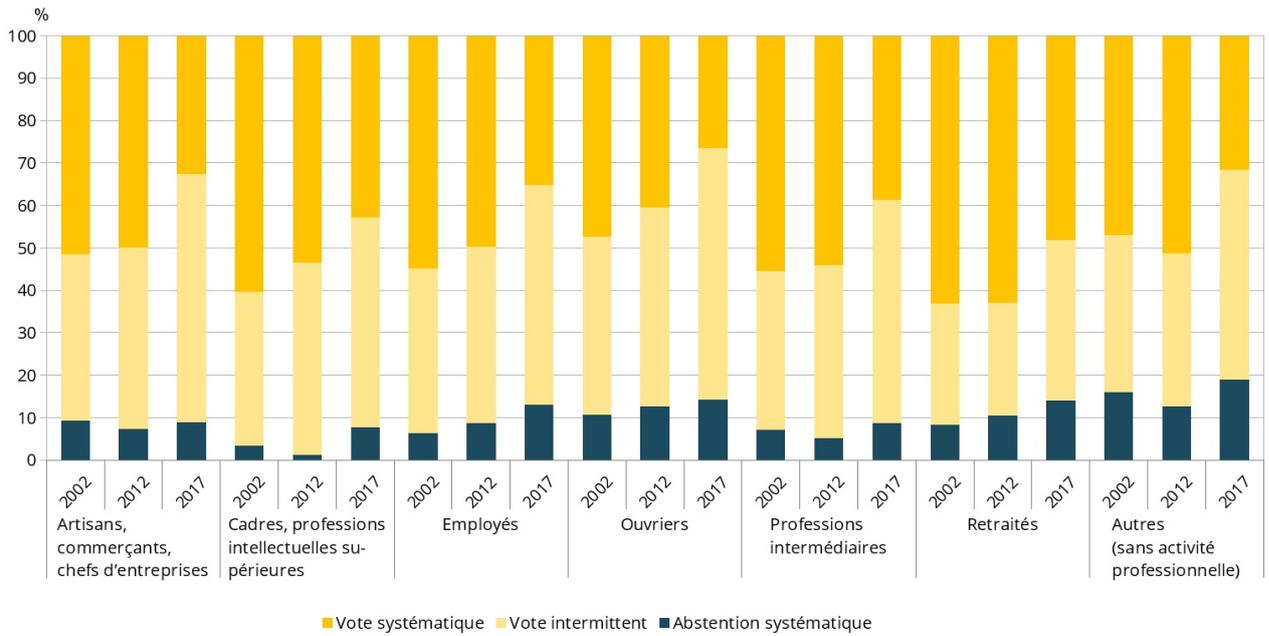


Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours, à la fois de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui ne votent à aucun scrutin (abstention systématique) et ceux qui votent de façon intermittente.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte)

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2017

► 4. Participation et abstention par catégorie socioprofessionnelle en Occitanie en 2002, 2012 et 2017



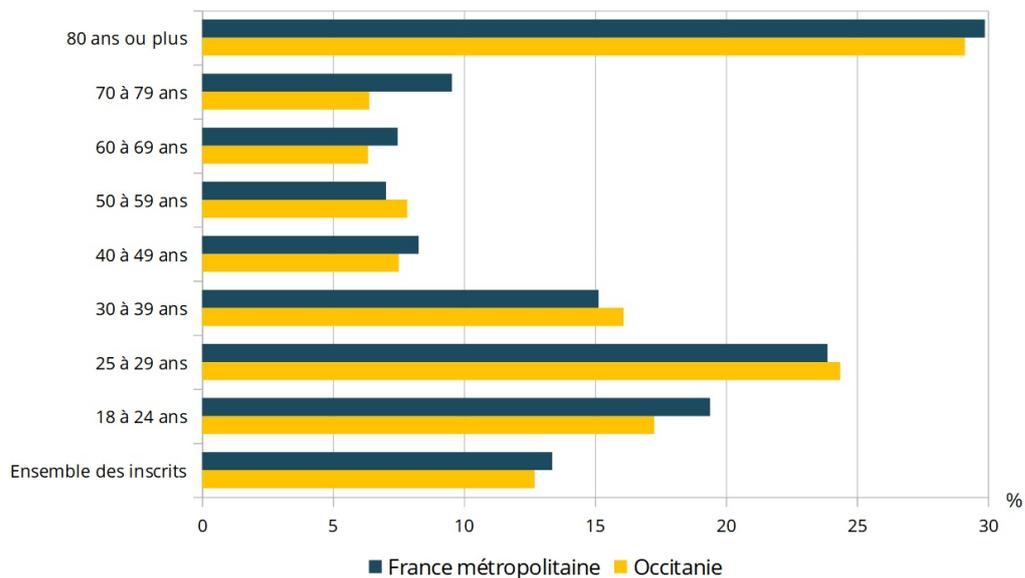
Avertissement : l'information sur les catégories socioprofessionnelles n'est pas exploitable dans l'enquête 2007.

Lecture : en 2002, plus de 50 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont allés voter à l'ensemble des scrutins (présidentiel et législatifs) ; en 2017, ils ne sont qu'environ 30 %.

Champ : en raison d'un échantillon trop restreint pour l'Occitanie, les données relatives aux agriculteurs exploitants ne sont pas diffusées.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002, 2012 et 2017

► 5. Taux d'abstention systématique en Occitanie et en France métropolitaine, selon l'âge en 2017



Lecture : en 2017, 29 % des inscrits sur les listes électorales d'Occitanie de 80 ans ou plus se sont abstenus systématiquement à chaque tour des élections présidentielle et législatives ; à l'échelle de la France métropolitaine, ils sont près de 30 %.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale de 2017

► Pertinence des indicateurs, méthodologie

La participation aux élections est mesurée par une enquête de l'Insee sur les seuls scrutins présidentiels et législatifs. L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des tours de scrutins organisés dans l'année (trois ou quatre suivant les circonscriptions).

À l'opposé, la participation systématique désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins. Les électeurs intermittents sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un tour de l'un ou de l'autre scrutin.

► Pour en savoir plus

- « Insécurité et délinquance en 2020 – une première photographie », Ministère de l'Intérieur, *Interstats Analyses* n° 32, janvier 2021
- « Élections présidentielle et législatives de 2017 : moins de quatre inscrits sur dix ont voté à tous les tours de scrutin », *Insee Flash Occitanie* n° 43, octobre 2017
- « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *Insee Première* n° 1670, octobre 2017
- « Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017 », *Insee Première* n° 1671, octobre 2017
- « Indicateurs territoriaux du développement durable », mis à disposition par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique)